

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 18 septembre 2023

mis en ligne le 22/09/2023

CM20230918-16

URBANISME

Autorisation à donner à Monsieur le Maire pour déposer la demande de permis de démolir de diverses constructions, 12 chemin des Vignes

Monsieur le Maire expose :

- VU le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.421-3, R.421-27, R.421-28 et R.425-1,
- VU la délibération du Conseil municipal du 24 janvier 2022 donnant délégation de pouvoir au Maire,
- VU la délibération du Conseil municipal du 24 octobre 2007 instituant le recours au permis de démolir sur tout le territoire communal,
- VU le plan ci-annexé,

La Commune a acquis il y a quelques années les anciens locaux du centre d'exploitation des routes du Département, situés sur un ténement 12 chemin des Vignes.

Ce site doit, à court terme et pendant la durée des travaux, accueillir une partie des services techniques actuellement installés à Vongy sur le site du futur centre technique municipal (CTM) dont les travaux commenceront début janvier 2024. Certains locaux vont ainsi être remis en service à cette fin. D'autres ont en revanche vocation à être démolis pour libérer l'espace nécessaire aux différents entreposages.

C'est ainsi qu'il convient de démolir quatre abris métalliques vétustes (y compris les massifs de fondation) et la station-service (y compris la citerne enterrée et les pompes) l'ensemble localisé sur le plan ci-annexé. Les parties démolies seront reprises en tout venant 0/80 avec finition en 0/31,5.

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à déposer la demande de permis de démolir les différents locaux indiqués ci-dessus, situés 12 chemin des Vignes et localisés sur le plan ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,

Gérard BASTIAN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le douze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIÉZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATES, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Nicole JAILLET, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Patrick TISSUT, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE.

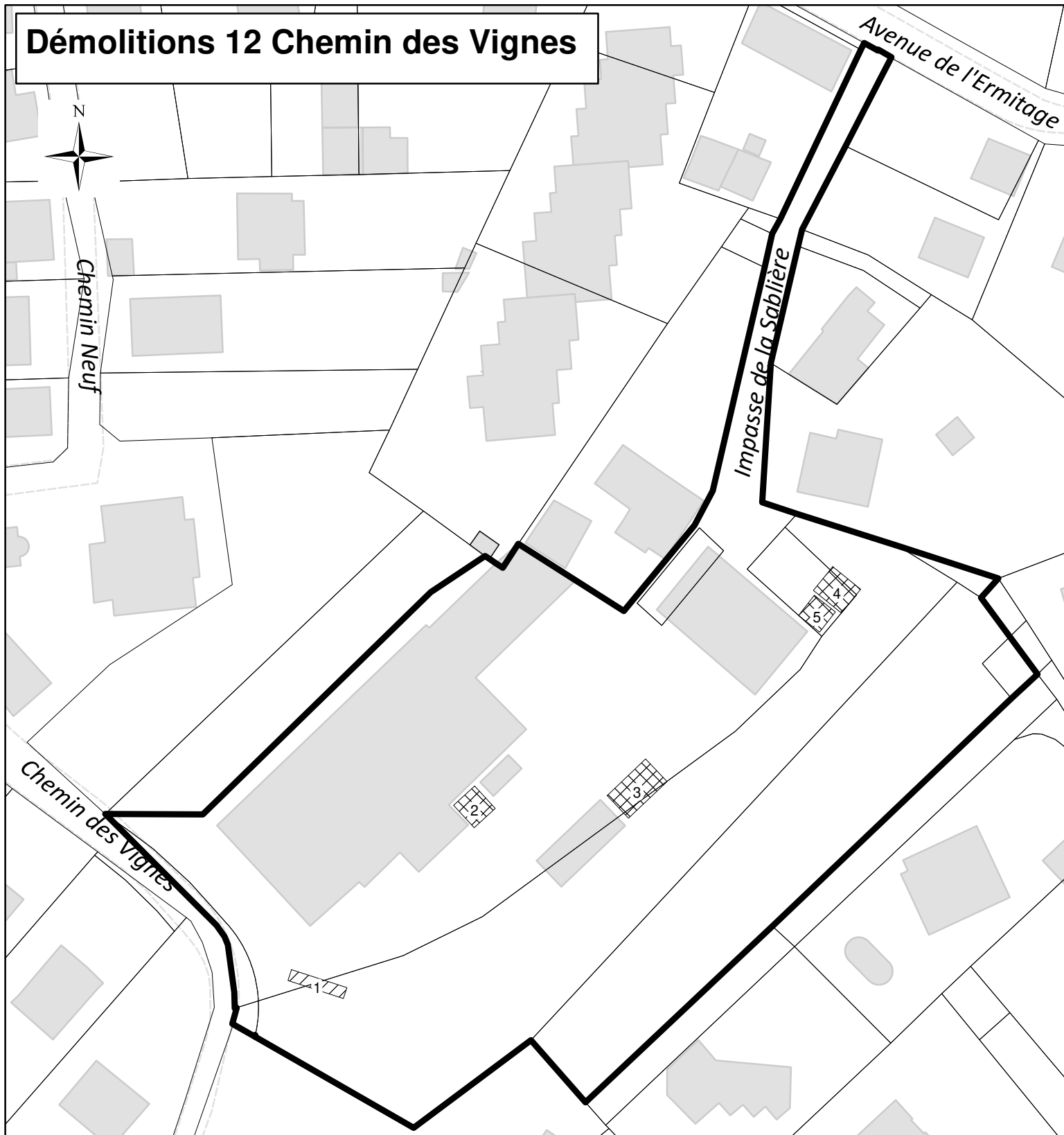
Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Nicole JAILLET	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	Mme Laurence BOURGEOIS
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
M. Patrick TISSUT	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme Sophie PARRA D'ANDERT
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Gérard BASTIAN.

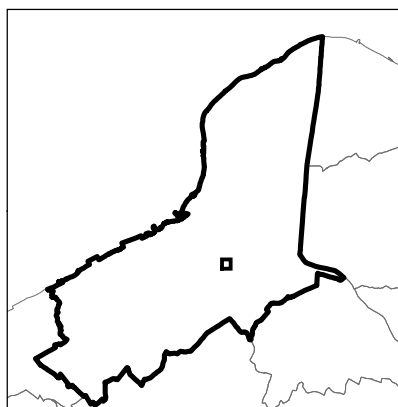
La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

Démolitions 12 Chemin des Vignes



Ville de Thonon-les-Bains

Place de l'Hôtel de Ville
CS 20517
74203 Thonon-les-Bains
Tel : 04.50.70.69.68
Fax : 04.50.70.69.54



— propriété communale

■ batiments

Type de démolition

▣ abri

▨ pompes

Echelle 1:800